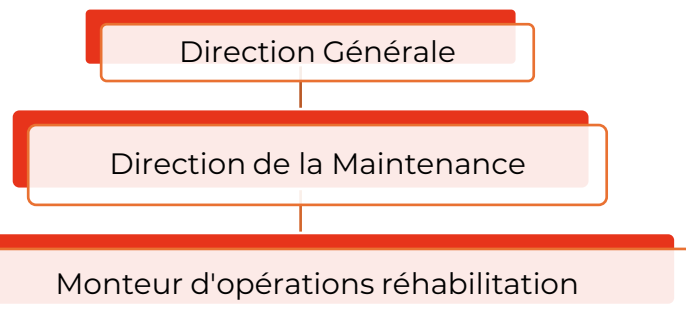


POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE



DESCRIPTION DU POSTE

FONCTION DU POSTE

Acteur de la politique de gestion du patrimoine, il assure la conduite d'opérations dans le cadre des réhabilitations et de la maîtrise d'œuvre d'opérations de modernisation, dans le respect des procédures arrêtées à l'Office et de mesures environnementales en vigueur.

Il participe à la déclinaison des orientations stratégiques définies par la Direction Générale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Assurer la conduite d'opérations de travaux de réhabilitation ou de démolition

- Analyser le bâti et établir un programme d'intervention en lien avec les demandes
- Etudier et coordonner les opérations de densification sur le patrimoine existant
- Estimer les coûts
- Suivre et contrôler les études du maître d'œuvre
- Coordonner les interventions
- Veiller au respect du cahier des charges
- Assurer la conduite des chantiers
- Contrôler les situations présentées par les maîtres d'œuvre
- Assurer les réceptions de travaux en liaison avec les maîtres d'œuvre
- Clore le dossier (partie technique et administrative)
- Veiller au respect de la sécurité sur les opérations confiées pour tous les intervenants

Piloter la maîtrise d'ouvrage des opérations de réhabilitation ou de démolition

- Préparer le dossier technique d'appel d'offres selon les travaux
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des chantiers de l'ordre de service à la réception

	- Représenter le maître d'ouvrage lors des réunions de chantier - Vérifier la bonne exécution des travaux par rapport au cahier des charges - Coordonner les interventions entre les différents corps d'état - Vérifier les situations, décompte finaux et factures en vue de leur règlement - Assurer les réceptions de travaux et le suivi des garanties - Clore le dossier (parties technique et administrative) Mettre en place la maîtrise d'œuvre externe et en être l'interlocuteur
--	---

Cette liste est non exhaustive

Missions annexes et communes à l'ensemble du personnel de Le Mans Métropole Habitat

Assurer toute autre mission en veillant à la continuité du service public

Veiller, dans son domaine d'intervention, au respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.) dans le cadre de traitement de données à caractère personnel (durée, conservation et élimination)

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

Compétences techniques et pratiques	▪ Maîtrise des règles et techniques de conception de bâtiment ▪ Maîtrise des règles de mise en œuvre des matériaux et matériels de construction ▪ Connaissance des règles élémentaires en matière de sécurité, de prévention sur les chantiers ▪ Connaissance de la législation relative aux marchés publics ▪ Maîtrise de réalisation de cahier des charges, d'analyse des offres, d'élaboration de budget (par rapport à un projet) ▪ Maîtrise du suivi un chantier, de travaux TCE et contrôle du travail réalisé par une entreprise ▪ Savoir piloter un projet ▪ Capacité à identifier et traiter les dysfonctionnements et apporter des solutions
Aptitude et qualité personnelles requises	▪ Organisation-Rigueur-Méthode ▪ Autonomie ▪ Sens de l'écoute ▪ Réactivité ▪ Discrétion